

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 août 2018

Présentation du poste Vice-Présidente en charge de la Défense des Droits

Depuis plusieurs années, l'Association Nationale des Étudiants Sages-Femmes (ANESF) a choisi de placer la question du bien-être des étudiant.e.s au cœur de ses priorités. C'est dans ce contexte que l'ANESF a créé cette année le poste de Vice-Présidente en charge de la Défense des Droits. Marion MARTINOD, étudiante en quatrième année, aura à charge ces missions.

Le premier objectif est la veille aux droits. En effet, il est primordial de s'assurer de la bonne application des droits acquis par les étudiant.e.s sages-femmes, spécifiques à leur formation : cela concerne notamment le statut d'étudiant hospitalier, l'indemnité forfaitaire des transports, l'accès aux services universitaires pour les étudiant.e.s sages-femmes suite à la cotisation de la CVE-C (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus) ; mais aussi avec l'ensemble des droits touchant les étudiant.e.s.

La Vice-Présidente en charge de la Défense des Droits aura aussi à cœur de mener des campagnes de sensibilisation sur ceux-ci afin de les faire connaître, et ainsi permettre l'égalité d'accès aux droits.

Ce nouveau poste œuvre également sur des situations touchant la vie personnelle des étudiant.e.s sages-femmes. Ces dernière.e.s ne sont malheureusement pas épargné.e.s par les situations de maltraitements, notamment au cours de leur formation, ni par les cas de harcèlement, de racisme, de sexisme, d'homophobie, de violence verbale, etc.

C'est pour cela que ce poste développera une aide aux recours juridiques pour défendre les étudiant.e.s sages-femmes.

En travaillant conjointement avec la Vice-Présidente en charge des Questions Sociales, et en développant un réseau de personnes qualifiées et compétentes, ce poste entend mettre en place des solutions concrètes pour apporter une aide aux étudiant.e.s dans les meilleures conditions possibles.

À l'approche de la parution des résultats de l'Enquête Bien-Être, l'ANESF affirme sa place d'interlocuteur clé auprès des étudiant.e.s, et s'engage auprès d'eux pour libérer leur parole et défendre leurs droits.

Contacts :

> Julie KERBART, Présidente de l'ANESF, president@anesf.com, 0674625231

> Marion MARTINOD, Vice-Présidente en charge de la Défense des Droits de l'ANESF,
mesdroits@anesf.com